

DAMA

SAS au capital de 610.000 euros
690 Route de Mondragon
84500 BOLLENE

RCS AVIGNON 532.005.352

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DU GROUPE "DAMA" **POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous allons vous rendre compte de l'activité et de la gestion du Groupe de sociétés dont la société DAMA est la société "Mère" (ci-après dénommée le "Groupe").

La société DAMA compte, à la date de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, six filiales : la société GMS – GESTION MANAGEMENT SERVICES, la société CARGIN AUTO, la société MONTELIMAR AUTOMOBILES, la société VALENCE MOTORS, la société VALENCE AUTOMOBILES et la société AUTOMOBILES DU LEVANT.

Le périmètre de consolidation est le suivant :

- **Société mère :** **DAMA**
- Sociétés consolidées :
 - AUTOMOBILES DU LEVANT
 - CARGIN AUTO
 - GMS – GESTION MANAGEMENT SERVICES
 - MONTELIMAR AUTOMOBILES
 - VALENCE MOTORS
 - VALENCE AUTOMOBILES
 - MICHAEL BLAST EUROPE (MBE) (*Mise en équivalence*)
 - SC MENS (*Mise en équivalence*)

EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE DAMA

Le chiffre d'affaire net du Groupe s'est élevé à la somme de 65.711.683 euros.

Il convient d'ajouter à cette somme 500.446 euros d'autres produits.

En conséquence, les produits d'exploitation s'élèvent à la somme de 66.212.129 euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 65.498.587 euros et comprennent les postes suivants :

Achats consommés :	54.575.166 €
Autres charges externes :	3.447.074 €
Impôts et taxes :	281.270 €
Charges de personnel :	6.700.683 €
Dotations aux amortissements et provisions :	493.968 €
Autres charges :	426 €

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 713.542 euros.

Le résultat financier est déficitaire de 625.558 euros.

En conséquence, le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de 87.984 euros.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 121.352 euros.

Compte tenu de l'impôt sur les résultats qui s'élève à la somme de 14.892 euros, et de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à la somme de -11.104 euros, le résultat du Groupe de l'exercice est un bénéfice de 183.340 euros.

EXAMEN DES COMPTES DU BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DAMA

A L'ACTIF

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 970.440 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette 2.376.104 euros.

Les Immobilisations financières s'élèvent à la somme nette de 293.694 euros.

Les titres mis en équivalence s'élèvent à la somme nette de 174.082 euros.

L'actif circulant s'élève à la somme nette globale de 25.518.888 euros, stocks et en cours compris.

AU PASSIF

Les capitaux propres s'élèvent à la somme de 6.782.399 euros.

Le poste « Provisions pour risques et charges » s'élève à la somme de 98.564 euros.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme de 22.452.245 euros.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous indiquons pour la bonne forme, qu'il n'y a pas eu de dépense en matière de recherche et de développement.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés du Groupe DAMA tels qu'ils vous sont présentés.

Le Président
Monsieur Michel MAGGI



SAS DAMA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31/12/2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2024

A l'Assemblée Générale du groupe DAMA,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DAMA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Bénéfice*183 340 €
- *Total de bilan* 29 333 208€
- *Total produits d'exploitation*66 212 129 €

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaires aux Comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques relatives au groupe prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Avignon, le 13 juin 2025

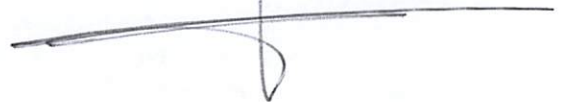
S.A. J. CAUSSE & ASSOCIES

Jean-Damien DREVETON
Commissaire aux Comptes Associé



M2SA

Emmanuel GINESTE
Commissaire aux comptes



Annexés au présent rapport :
Comptes consolidés de l'exercice.

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	Note 9	970 440	988 377
Immobilisations corporelles	Note 10	2 376 104	2 422 475
Immobilisations financières	Note 11	293 694	279 051
Titres mis en Equivalence		174 082	185 186
Actif immobilisé		3 814 320	3 875 089
Stocks et en-cours	Note 12	20 440 810	22 326 548
Clients et comptes rattachés	Note 13	2 794 975	3 411 712
Autres créances et régularisation	Note 14	2 096 329	2 652 307
Valeurs Mobilières de Placement			
Disponibilités		186 774	768 022
Actif circulant		25 518 888	29 158 589
TOTAL ACTIF		29 333 208	33 033 678

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres		
Capital	610 000	610 000
Primes		
Réserves sociales et consolidées	5 989 059	5 042 011
Ecart de conversion		
Résultat	183 340	1 087 691
Capitaux propres groupe	6 782 399	6 739 702
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	6 782 399	6 739 702
Provisions pour risques et charges <i>Note 15</i>	98 564	77 399
Emprunts obligataires <i>Note 16</i>		
Emprunts et dettes financières <i>Note 16</i>	5 672 743	7 588 198
Fournisseurs	12 410 895	14 344 320
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 17</i>	4 368 607	4 284 059
Dettes	22 452 245	26 216 577
TOTAL PASSIF	29 333 208	33 033 678

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	Note 1	65 711 683	76 092 125
Autres produits d'exploitation	Note 2	500 446	748 737
Achats consommés		-54 575 166	-64 349 787
Autres charges externes	Note 3	-3 447 074	-3 404 232
Impôts et taxes		-281 270	-298 866
Charges de personnel	Note 4	-6 700 683	-6 234 746
Dotation aux amortissements et provisions	Note 5	-493 968	-695 730
Autres charges		-426	-1 372
Résultat d'exploitation avant dép. des écarts d'acquisition		713 542	1 856 129
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dép. des écarts d'acquisition		713 542	1 856 129
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 6	-625 558	-583 035
Charges et produits exceptionnels	Note 7	121 352	143 706
Impôt sur les résultats	Note 8	-14 892	-337 595
Résultat Net des entreprises intégrées		194 444	1 079 205
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-11 104	8 486
Résultat Net de l'ensemble consolidé		183 340	1 087 691
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET (part du Groupe)		183 340	1 087 691
Résultat par action (en euros)		4 808,92	28 529,60
Résultat dilué par action (en euros)		4 808,92	28 529,60

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de DAMA, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles DAMA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles DAMA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	Non applicable
Agencements et aménagements :	4 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles ne sont pas provisionnées, le groupe est couvert par un contrat auprès de IRP AUTO pour le renouvellement des IFC.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
ADL	100	100	IG	1 971 562	396 828	13625 (161)
CARGIN	100	100	IG	433 987	66 926	5000 (10)
DAMA	100	100	IG	3 737 755	640 806	38125 (16)
GMS	100	100	IG	1 617 632	285 802	857 (534)
MONTELMAR AUTO	100	100	IG	2 239 633	<126 318>	16860 (17)
MICHAEL BLAST	24	24	MEE	46 952	<60 831>	10000 (10)
SC MENS	15,79	15,79	MEE	718 608	22 136	0 (100)
Valence Automobiles	100	100	IG	582 184	15 610	5000 (124)
VALENCE MOTORS	100	100	IG	1 761 387	<257 528>	8000 (100)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le groupe DAMA n'a procédé à aucune acquisition, cession ou modification de participation dans les sociétés consolidées.

En conséquence, le périmètre de consolidation demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent, et aucun mouvement de titres de participation n'a été enregistré.

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	60 048 864	70 885 073
Production vendue biens	-625 933	-677 909
Production vendue services	3 599 877	3 363 587
Produits des activités annexes	2 688 875	2 521 374
Chiffre d'affaires	65 711 683	76 092 125

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2024	France	Europe	Amérique	Asie	Autres
Ventes de marchandises	60 048 864	60 048 864	0	0	0	0
Production vendue Biens	-625 933	-625 933	0	0	0	0
Production vendue Services	3 599 877	3 599 877	0	0	0	0
Produits des act. annexes	2 688 875	2 688 875	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	65 711 683	65 711 683	0	0	0	0

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	-77 764	197 626
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	65 239	76 047
Reprises amortissements et provisions	257 701	200 367
Transferts de charges	255 004	274 011
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	266	686
Autres produits d'exploitation	500 446	748 737

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	57 610	42 873
Loyers	1 542 625	1 501 943
Entretien et maintenance	675 612	620 466
Assurance	121 278	117 424
Personnel extérieur	-32 799	51 526
Honoraires	214 086	273 741
Communication et publicité	605 034	518 120
Transports	45 433	54 161
Voyages et déplacements	82 713	92 169
Services bancaires	34 909	36 058
Autres achats et charges externes	100 573	95 751
Autres charges externes	3 447 074	3 404 232

Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	4 891 321	4 592 669
Charges sociales	1 809 362	1 616 974
Participation / Intéressement	0	25 103
Charges de personnel	6 700 683	6 234 746

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	31/12/2024	31/12/2023
Ouvriers	51	48
Employés	76	77
Cadres	14	14
Effectif	141	139

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	447 799	427 063
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	46 169	268 667
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	493 968	695 730

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	24 730	97
Produits des autres immobilisations financières	62	61
Gains de change financiers		00
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	87 020	123 324
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	111 812	123 482
Intérêts et charges assimilées	668 458	667 997
Pertes de change financières	0	0
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	68 912	38 520
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	737 370	706 517
Résultat financier	-625 558	-583 035

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	212 826	165 065
Produits de cession d'immobilisations	26 445	1 000
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	-1	2 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	3 874
Total des produits exceptionnels	239 270	172 217
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 621	24 654
VNC des immobilisations cédées	26 909	359
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 500	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	21 888	3 498
Total des charges exceptionnelles	117 918	28 511
Résultat exceptionnel	121 352	143 706

Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	13 558	337 235
Impôt différé	1 334	360
Charge d'impôt	14 892	337 595

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecart d'acquisition	846 486	0	846 486	846 486
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	108 689	84 364	24 325	39 362
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	940 030	0	940 030	940 030
Autres immobilisations incorporelles	92 250	86 165	6 085	8 985
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	1 140 969	170 529	970 440	988 377

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2024
Ecart d'acquisition	846 486					846 486
Amortissements des écarts d'acquisition						
Frais de recherche et de développement						
Amortissements des frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, droits similaires	105 712	2 977				108 689
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-66 350	-18 014				-84 364
Droit au bail						
Amortissements du droit au bail						
Fonds de commerce	940 030					940 030
Amortissements des fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles	90 648	1 602				92 250
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-81 663	-4 502				-86 165
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles	988 377	-17 937	0	0	0	970 440

Note 10 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	232 274	204 556	27 718	8 437
Constructions	2 426 537	2 022 235	404 302	478 500
Installations Techniques, Matériel & Outillage	1 070 416	779 412	291 004	280 371
Autres immobilisations corporelles	3 055 851	2 249 257	806 594	808 681
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances & acomptes / Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 631 564	5 255 460	2 376 104	2 422 475

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Terrains	208 278	23 996	0	0	0	232 274
Dépréciations des terrains	-199 841	-4 715	0	0	0	-204 556
Constructions	2 409 250	17 287	0	0	0	2 426 537
Amortissements des Constructions	-1 930 750	-91 485	0	0	0	-2 022 235
Installations techniques, matériel et outillage	981 823	88 593	0	0	0	1 070 416
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-701 452	-77 960	0	0	0	-779 412
Autres immobilisations corporelles	2 886 020	276 665	-106 834	0	0	3 055 851
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 077 339	-251 843	79 925	0	0	-2 249 257
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	2 422 475	-19 462	-26 909	0	0	2 376 104

Note 11 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	0	0	0	0
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	991	0	991	962
Prêts	5 000	0	5 000	0
Autres Immobilisations Financières	287 703	0	287 703	278 089
Immobilisations financières	293 694	0	293 694	279 051

Note 12 - Stocks et en cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Matières premières, Approvisionnements	0	0	0	0
Encours production de biens	0	0	0	0
Encours production de services	483 997	0	483 997	561 762
Produits intermédiaires et finis	25 572	0	25 572	33 809
Marchandises	20 021 623	90 382	19 931 241	21 730 977
Stocks	20 531 192	90 382	20 440 810	22 326 548

Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	2 886 308	3 487 600
Provisions	-91 333	-75 888
Valeur nette	2 794 975	3 411 712

Ces créances ont toute une échéance inférieure à un an.

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Avances et acomptes versés	1 009 361		1 009 361	1 581 084
Personnel et organismes sociaux	21 459		21 459	6 231
Etat - Taxes et IS	470 733		470 733	489 836
Impôts différés Actif	5 463		5 463	5 463
TVA débitrice	371 601		371 601	335 311
Comptes courants débiteurs	21		21	1
Créances sur immobilisations				
Autres Créances	38 386		38 386	73 145
Charges constatées d'avance	179 305		179 305	161 236
Charges à répartir				
Primes de Remboursement des obligations				
Autres Créances et comptes de régularisation	2 096 329	0	2 096 329	2 652 307

Note 15 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	98 564	77 399
Provisions pour risques et charges	98 564	77 399

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges	77 399	7 833	13 332	0	0	98 564
Provisions pour risques et charges	77 399	7 833	13 332	0	0	98 564

Note 16 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 291 144	2 860 468
Dettes de location-financement	0	0
Comptes courants créditeurs	137 024	42 271
Autres emprunts et dettes financières	18	31
Concours bancaires courants	3 241 454	4 681 801
Intérêts courus	3 103	3 627
Emprunts et dettes financières	5 672 743	7 588 198
Endettement financier	5 672 743	7 588 198

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 291 144	483 721	1 544 686	262 737
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Comptes courants créditeurs	137 024	741 706	0	0
Autres emprunts et dettes financières	18	18	0	0
Concours bancaires courants	3 241 454	3 241 454	0	0
Intérêts courus	3 103	3 103	0	0
Endettement financier	5 672 743	4 470 002	1 544 686	262 737

Note 17 - Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 942 596	1 858 966
Personnel	524 095	524 385
Organismes sociaux	448 022	396 999
TVA créditrice	542 121	631 593
Etat - taxes et IS	141 632	171 189
Impôts différés Passif	6 342	5 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	56 683	14 613
Produits constatés d'avance	707 116	681 306
Autres dettes et comptes de régularisation	4 368 607	4 284 059

Note 18 - Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Effets escomptés non échus (donnés)		
Avals et cautions (donnés)		900 000
Hypothèques & nantissements (donnés)	2 800 000	2 800 000
Achats à terme de devises (donnés)		
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)		
Créances à l'exportation mobilisées		
Créances professionnelles cédées		
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	2 800 000	3 700 000
Effets escomptés non échus (reçus)		
Avals et cautions (reçus)		
Hypothèques et nantissements (reçus)		
Achats à terme de devises (reçus)		
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)		
Autres engagements reçus		
Total des engagements reçus	0	0

Nantissement des titres de la société AUTOMOBILES DU LEVANT
au profit de la BNP pour un prêt de : 1.100.000 €

Nantissement des titres de la société AUTOMOBILES DU LEVANT
au profit du Crédit Agricole pour un prêt de : 1.100.000 €

Nantissement des titres de la société VALENCE AUTOMOBILE
au profit du CIC pour un prêt de : 600.000 €

TOTAL 2 800 000 €

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	Note 9	970 440	988 377
Immobilisations corporelles	Note 10	2 376 104	2 422 475
Immobilisations financières	Note 11	293 694	279 051
Titres mis en Equivalence		174 082	185 186
Actif immobilisé		3 814 320	3 875 089
Stocks et en-cours	Note 12	20 440 810	22 326 548
Clients et comptes rattachés	Note 13	2 794 975	3 411 712
Autres créances et régularisation	Note 14	2 096 329	2 652 307
Valeurs Mobilières de Placement			
Disponibilités		186 774	768 022
Actif circulant		25 518 888	29 158 589
TOTAL ACTIF		29 333 208	33 033 678



BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres		
Capital	610 000	610 000
Primes		
Réserves sociales et consolidées	5 989 059	5 042 011
Ecart de conversion		
Résultat	183 340	1 087 691
Capitaux propres groupe	6 782 399	6 739 702
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	6 782 399	6 739 702
Provisions pour risques et charges <i>Note 15</i>	98 564	77 399
Emprunts obligataires <i>Note 16</i>		
Emprunts et dettes financières <i>Note 16</i>	5 672 743	7 588 198
Fournisseurs	12 410 395	14 344 320
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 17</i>	4 368 607	4 284 059
Dettes	22 452 245	26 216 577
TOTAL PASSIF	29 333 208	33 033 678

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	Note 1	65 711 683	76 092 125
Autres produits d'exploitation	Note 2	500 446	748 737
Achats consommés		-54 575 166	-64 349 787
Autres charges externes	Note 3	-3 447 074	-3 404 232
Impôts et taxes		-281 270	-298 866
Charges de personnel	Note 4	-6 700 683	-6 234 746
Dotations aux amortissements et provisions	Note 5	-493 968	-695 730
Autres charges		-426	-1 372
Résultat d'exploitation avant dép. des écarts d'acquisition		713 542	1 856 129
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dép. des écarts d'acquisition		713 542	1 856 129
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 6	-625 558	-583 035
Charges et produits exceptionnels	Note 7	121 352	143 706
Impôt sur les résultats	Note 8	-14 892	-337 595
Résultat Net des entreprises intégrées		194 444	1 079 205
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-11 104	8 486
Résultat Net de l'ensemble consolidé		183 340	1 087 691
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET (part du Groupe)		183 340	1 087 691
Résultat par action (en euros)		4 808,92	28 529,60
Résultat dilué par action (en euros)		4 808,92	28 529,60

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de DAMA, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles DAMA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles DAMA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	Non applicable
Agencements et aménagements :	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

À chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles ne sont pas provisionnées, le groupe est couvert par un contrat auprès de IRP AUTO pour le renouvellement des IFC.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
ADL	100	100	IG	1 971 562	396 828	13625 (161)
CARGIN	100	100	IG	433 987	66 926	5000 (10)
DAMA	100	100	IG	3 737 755	640 806	38125 (16)
GMS	100	100	IG	1 617 632	285 802	857 (534)
MONTELMAR AUTO	100	100	IG	2 239 633	<126 318>	16860 (17)
MICHAEL BLAST	24	24	MEE	46 952	<60 831>	10000 (10)
SC MENS	15,79	15,79	MEE	718 608	22 136	0 (100)
Valence Automobiles	100	100	IG	582 184	15 610	5000 (124)
VALENCE MOTORS	100	100	IG	1 761 387	<257 528>	8000 (100)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le groupe DAMA n'a procédé à aucune acquisition, cession ou modification de participation dans les sociétés consolidées.

En conséquence, le périmètre de consolidation demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent, et aucun mouvement de titres de participation n'a été enregistré.

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	60 048 864	70 885 073
Production vendue biens	-625 933	-677 909
Production vendue services	3 599 877	3 363 587
Produits des activités annexes	2 688 875	2 521 374
Chiffre d'affaires	65 711 683	76 092 125

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libelle	31/12/2024	France	Europe	Amerique	Asie	Autres
Vente de marchandises	60 048 864	60 048 864	0	0	0	0
Production vendue biens	-625 933	-625 933	0	0	0	0
Production vendue services	3 599 877	3 599 877	0	0	0	0
Produits des act. annexes	2 688 875	2 688 875	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	65 711 683	65 711 683	0	0	0	0

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	-77 764	197 626
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	65 239	76 047
Reprises amortissements et provisions	257 701	200 367
Transferts de charges	255 004	274 011
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	266	686
Autres produits d'exploitation	500 446	748 737

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	57 610	42 873
Loyers	1 542 625	1 501 943
Entretien et maintenance	675 612	620 466
Assurance	121 278	117 424
Personnel extérieur	-32 799	51 526
Honoraires	214 086	273 741
Communication et publicité	605 034	518 120
Transports	45 433	54 161
Voyages et déplacements	82 713	92 169
Services bancaires	34 909	36 058
Autres achats et charges externes	100 573	95 751
Autres charges externes	3 447 074	3 404 232

Note 4 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	4 891 321	4 592 669
Charges sociales	1 809 362	1 616 974
Participation / Intéressement	0	25 103
Charges de personnel	6 700 683	6 234 746

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	31/12/2024	31/12/2023
Ouvriers	51	48
Employés	76	77
Cadres	14	14
Effectif	141	139

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations	447 799	427 063
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	46 169	263 667
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	493 968	695 730

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	24 730	97
Produits des autres immobilisations financières	62	61
Gains de change financiers		00
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	87 020	123 324
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	111 812	123 482
Intérêts et charges assimilées	668 458	667 997
Pertes de change financières	0	0
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	68 912	38 520
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	737 370	706 517
Résultat financier	-625 558	-583 035

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	212 826	165 065
Produits de cession d'immobilisations	26 445	1 000
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	-1	2 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	3 874
Total des produits exceptionnels	239 270	172 217
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 621	24 654
VNC des immobilisations cédées	26 909	359
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 500	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	21 388	3 498
Total des charges exceptionnelles	117 918	28 511
Résultat exceptionnel	121 352	143 706

Note 8 - Impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	13 558	337 235
Impôt différé	1 334	360
Charge d'impôt	14 892	337 595

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Ecart d'acquisition	846 486	0	846 486	846 486
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	108 689	84 364	24 325	39 362
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	940 030	0	940 030	940 030
Autres immobilisations incorporelles	92 250	86 165	6 085	8 985
Avances & acomptes / Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	1 140 969	170 529	970 440	988 377

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2024
Ecart d'acquisition	846 486					846 486
Amortissements des écarts d'acquisition						
Frais de recherche et de développement						
Amortissements des frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, droits similaires	105 712	2 977				108 689
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-66 350	-18 014				-84 364
Droit au bail						
Amortissements du droit au bail						
Fonds de commerce	940 030					940 030
Amortissements des fonds de commerce						
Autres immobilisations incorporelles	90 648	1 602				92 250
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-81 663	-4 502				-86 165
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles	988 377	-17 937	0	0	0	970 440

Note 10 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	232 274	204 556	27 718	8 437
Constructions	2 426 537	2 022 235	404 302	478 500
Installations Techniques, Matériel & Outillage	1 070 416	779 412	291 004	280 371
Autres immobilisations corporelles	3 055 851	2 249 257	806 594	808 681
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances & acomptes / Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 631 564	5 255 460	2 376 104	2 422 475

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Terrains	208 278	23 996	0	0	0	232 274
Dépréciations des terrains	-199 841	-4 715	0	0	0	-204 556
Constructions	2 409 250	17 287	0	0	0	2 426 537
Amortissements des Constructions	-1 930 750	-91 485	0	0	0	-2 022 235
Installations techniques, matériel et outillage	981 823	88 593	0	0	0	1 070 416
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-701 452	-77 960	0	0	0	-779 412
Autres immobilisations corporelles	2 886 020	276 665	-106 834	0	0	3 055 851
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 077 339	-251 843	79 925	0	0	-2 249 257
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	2 422 475	-19 462	-26 909	0	0	2 376 104

Note 11 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations	0	0	0	0
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	991	0	991	962
Prêts	5 000	0	5 000	0
Autres Immobilisations Financières	287 703	0	287 703	278 089
Immobilisations financières	293 694	0	293 694	279 051

Note 12 - Stocks et en cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Matières premières, Approvisionnements	0	0	0	0
Encours - production de biens	0	0	0	0
Encours production de services	483 397	0	483 397	361 762
Produits intermédiaires et finis	25 572	0	25 572	33 409
Marchandises	20 021 673	90 382	19 931 241	21 710 977
Stocks	20 531 192	90 382	20 440 810	22 326 548

Note 13 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	2 886 308	3 487 600
Provisions	-91 333	-75 888
Valeur nette	2 794 975	3 411 712

Ces créances ont toute une échéance inférieure à un an.

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Avances et acomptes versés	1 009 361		1 009 361	1 581 084
Personnel et organismes sociaux	21 459		21 459	6 231
Etat - Taxes et IS	470 733		470 733	489 836
Impôts différés Actif	5 463		5 463	5 463
TVA débitrice	371 601		371 601	335 311
Comptes courants débiteurs	21		21	1
Créances sur immobilisations				
Autres Créances	38 386		38 386	73 145
Charges constatées d'avance	179 305		179 305	161 236
Charges à répartir				
Primes de Remboursement des obligations				
Autres Créances et comptes de régularisation	2 096 329	0	2 096 329	2 652 307

Note 15 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Provision engagement personnel	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	98 564	77 399
Provisions pour risques et charges	98 564	77 399

La variation des provisions se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2024
Provision engagement personnel						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges	77 399	7 833	13 332	0	0	98 564
Provisions pour risques et charges	77 399	7 833	13 332	0	0	98 564

Note 16 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 291 144	2 860 468
Dettes de location-financement	0	0
Comptes courants créditeurs	137 024	42 271
Autres emprunts et dettes financières	18	31
Concours bancaires courants	3 241 454	4 681 801
Intérêts courus	3 103	3 627
Emprunts et dettes financières	5 672 743	7 588 198
Endettement financier	5 672 743	7 588 198

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 291 144	483 721	1 544 686	262 737
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Comptes courants créditeurs	137 024	741 706	0	0
Autres emprunts et dettes financières	18	18	0	0
Concours bancaires courants	3 241 454	3 241 454	0	0
Intérêts courus	3 103	3 103	0	0
Endettement financier	5 672 743	4 470 002	1 544 686	262 737

Note 17 - Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 942 596	1 858 966
Personnel	524 095	524 385
Organismes sociaux	448 022	396 999
TVA créditrice	542 121	631 593
Etat - taxes et IS	141 632	171 189
Impôts différés Passif	6 342	5 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	56 683	14 613
Produits constatés d'avance	707 116	681 306
Autres dettes et comptes de régularisation	4 368 607	4 284 059

Note 18 - Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Effets escomptés non échus (donnés)		
Avals et cautions (donnés)		900 000
Hypothèques & nantissements (donnés)	2 800 000	2 800 000
Achats à terme de devises (donnés)		
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)		
Créances à l'exportation mobilisées		
Créances professionnelles cédées		
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	2 800 000	3 700 000
Effets escomptés non échus (reçus)		
Avals et cautions (reçus)		
Hypothèques et nantissements (reçus)		
Achats à terme de devises (reçus)		
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)		
Autres engagements reçus		
Total des engagements reçus	0	0

Nantissement des titres de la société AUTOMOBILES DU LEVANT
au profit de la BNP pour un prêt de : 1.100.000 €

Nantissement des titres de la société AUTOMOBILES DU LEVANT
au profit du Crédit Agricole pour un prêt de : 1.100.000 €

Nantissement des titres de la société VALENCE AUTOMOBILE
au profit du CIC pour un prêt de : 600.000 €

TOTAL 2 800 000 €